

Le 19 juillet 2017

AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Objet : Ajustement de la compensation de la prime sans ractopamine Semaines 2017-24 à 2017-28 de la Saint-Jean-Baptiste et de la Confédération

Madame, Monsieur,

Les montants de compensation pour la prime sans ractopamine sont établis en fonction de calculs précis qui tiennent compte des prix du marché : le prix moyen du maïs, le prix moyen du soya et le prix de pool pour l'entente Qualité Québec de la semaine précédente.

Les prix de pool préliminaires de la Saint-Jean-Baptiste et de la Confédération ont été de 190.00 \$/100 kg pour les abattages du 4 au 17 juin 2017 et de 195.00 \$/100 kg du 18 juin au 8 juillet 2017. Ces modifications sont donc considérées dans l'ajustement des semaines concernées.

Le versement de la prime sans ractopamine tient compte du prix de pool final pour l'entente Qualité Québec de 208.11 \$/100 kg à l'indice 100.

À cet effet, les remises suivantes sont effectuées aujourd'hui :

Pool de la St-Jean-Baptiste et de la Confédération			
ATrahan - Ajustement de la prime sans Paylean			
	Prix pool final	Prix pool préliminaire	Ajustement \$/kg
Semaine 2017-24	0.0173 \$	0.0143 \$	0.0030 \$
Semaine 2017-25	0.0173 \$	0.0143 \$	0.0030 \$
Semaine 2017-26	0.0173 \$	0.0151 \$	0.0022 \$
Semaine 2017-27	0.0173 \$	0.0151 \$	0.0022 \$
Semaine 2017-28	0.0158 \$	0.0137 \$	0.0021 \$
Olymel - Ajustement de la prime sans Paylean			
	Prix pool final	Prix pool préliminaire	Ajustement \$/kg
Semaine 2017-24	0.0179 \$	0.0149 \$	0.0030 \$
Semaine 2017-25	0.0179 \$	0.0149 \$	0.0030 \$
Semaine 2017-26	0.0179 \$	0.0157 \$	0.0022 \$
Semaine 2017-27	0.0179 \$	0.0157 \$	0.0022 \$
Semaine 2017-28	0.0164 \$	0.0143 \$	0.0021 \$

Si des informations complémentaires étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la Mise en marché en composant le numéro sans frais **1-800 363-7672**.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Daniel Hudon
Directeur de la mise en marché